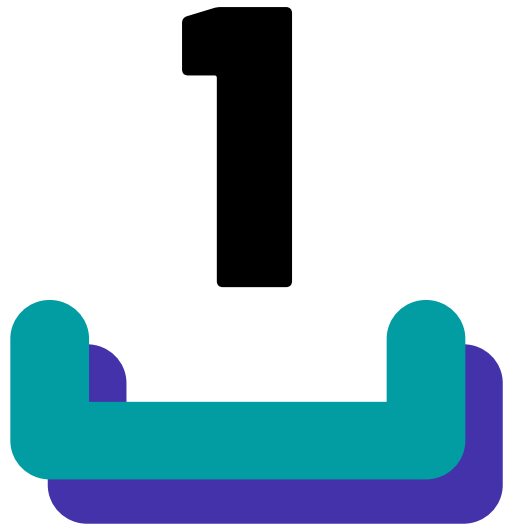


**PARTENAIRE DE
LA RECONVERSION
PROFESSIONNELLE
DES SALARIÉS**

PRO

Normandie





TRANSITIONS PRO NORMANDIE, C'EST QUOI ?

Transitions Pro présent dans chaque région !

L'organisme, habilité par l'État, qui finance les reconversions professionnelles des salariés du privé.



Chaque année, environ 2 000 normands mettent en œuvre leur reconversion.

Une équipe au service des salariés et des entreprises

Au cours de leur vie d'actifs, les salariés sont amenés à changer de métier.

Transitions Pro concrétise les reconversions professionnelles des salariés du privé



IDENTIFIE LES BESOINS
EN MATIÈRE D'EMPLOI ET
DE COMPÉTENCES DANS
SA RÉGION



INFORME ET ACCOMPAGNE LES SALARIÉS
VERS LES PARTENAIRES TERRITORIAUX
(CEP, ORGANISMES DE FORMATION, PÔLE EMPLOI,
APEC...)



CONTRÔLE LA QUALITÉ
DES FORMATIONS FINANCÉES DANS LE
CADRE D'UN PROJET DE TRANSITION
PROFESSIONNELLE



DÉVELOPPE DES PARTENARIATS
AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS
TERRITORIAUX EN CHARGE DE L'EMPLOI ET
DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



INSTRUIT LES DEMANDES, FINANCE
ET SUIT LES PROJETS DE TRANSITION
PROFESSIONNELLE, INSTRUIT LES PROJETS
DÉMISSIONNAIRES, AU REGARD DE LA RÉALITÉ
SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

2



LES DIFFÉRENTS PROJETS PROFESSIONNELS

JE SUIS UN.E SALARIÉ.E QUI...



Souhaite changer de métier



PTP



Est confronté.e à de la pénibilité
au travail, à des risques d'usure
professionnelle



PUR
PTP-FIPU



Souhaite démissionner pour
se former ou reprendre /
créer une entreprise



DÉMISSIONNAIRE



LE PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (PTP)

Pour tout salarié qui souhaite suivre une formation dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle.



Vous permet d'obtenir le financement d'une formation pendant ou en dehors du temps de travail, tout en bénéficiant du maintien de votre rémunération.

T
PRO

✓ **Formation financée**

Plafond 18 000€ HT

✓ **Salaire maintenu**

100% jusqu'à 2 smic
90% au-delà



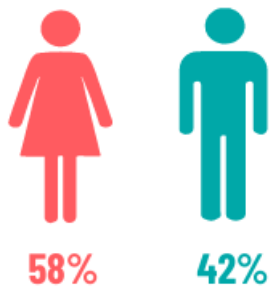
RECONVERSION RÉUSSIE !

CONDITIONS D'ACCÈS :

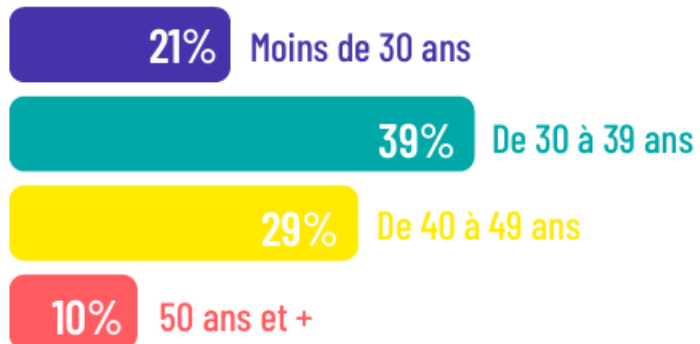
- **Contrat de droit privé** (CDI, CDD, Intérimaires, Intermittents)
- **Conditions d'ancienneté**
- **Certifications RNCP/RS**
- **Changement de métier**
- **Autorisation d'absence**, si la formation est sur le temps de travail

Caractéristiques des bénéficiaires

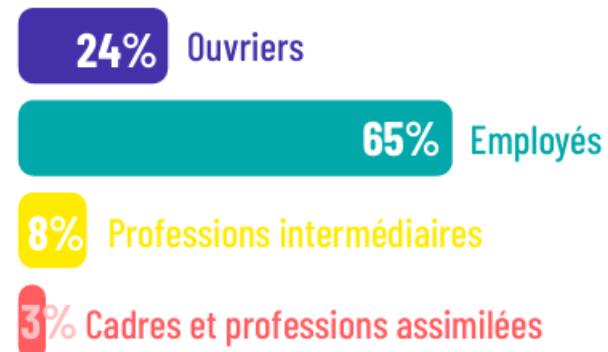
Sexe des bénéficiaires



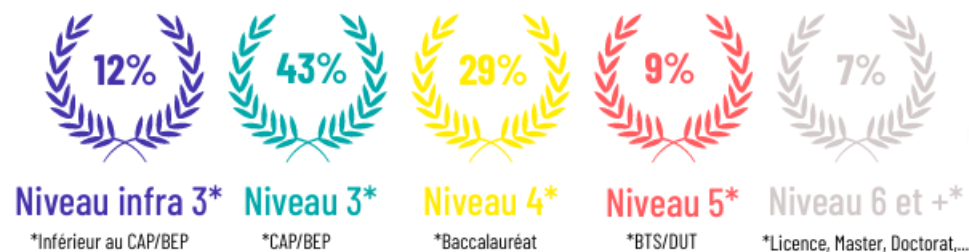
Âge des bénéficiaires



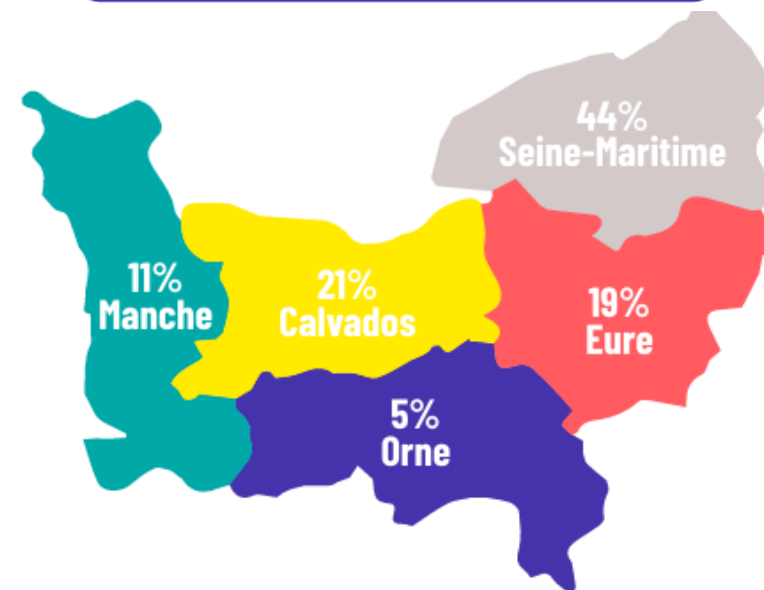
CSP des bénéficiaires



Niveau de formation initiale des bénéficiaires



Lieu de résidence des bénéficiaires



Prévention des bénéficiaires

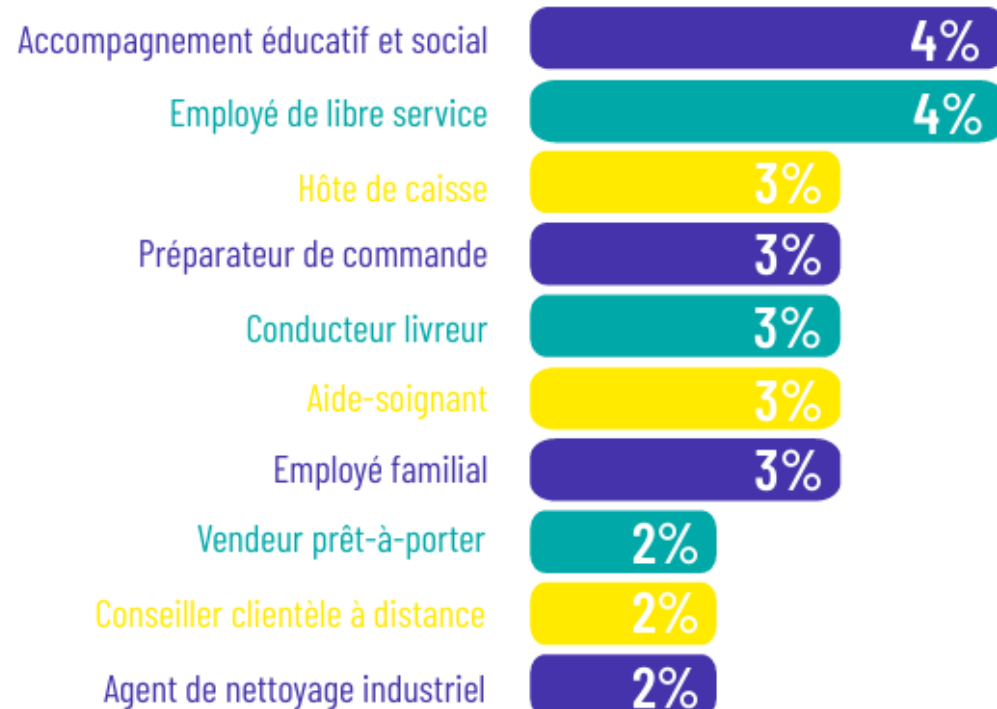
14% des bénéficiaires disposent d'une « **RQTH** » ou sont en cours de demande.
12,6% des bénéficiaires sont concernés par un « **risque d'inaptitude** ».

D'où viennent-ils ?

Top 10 des secteurs d'activité d'origine

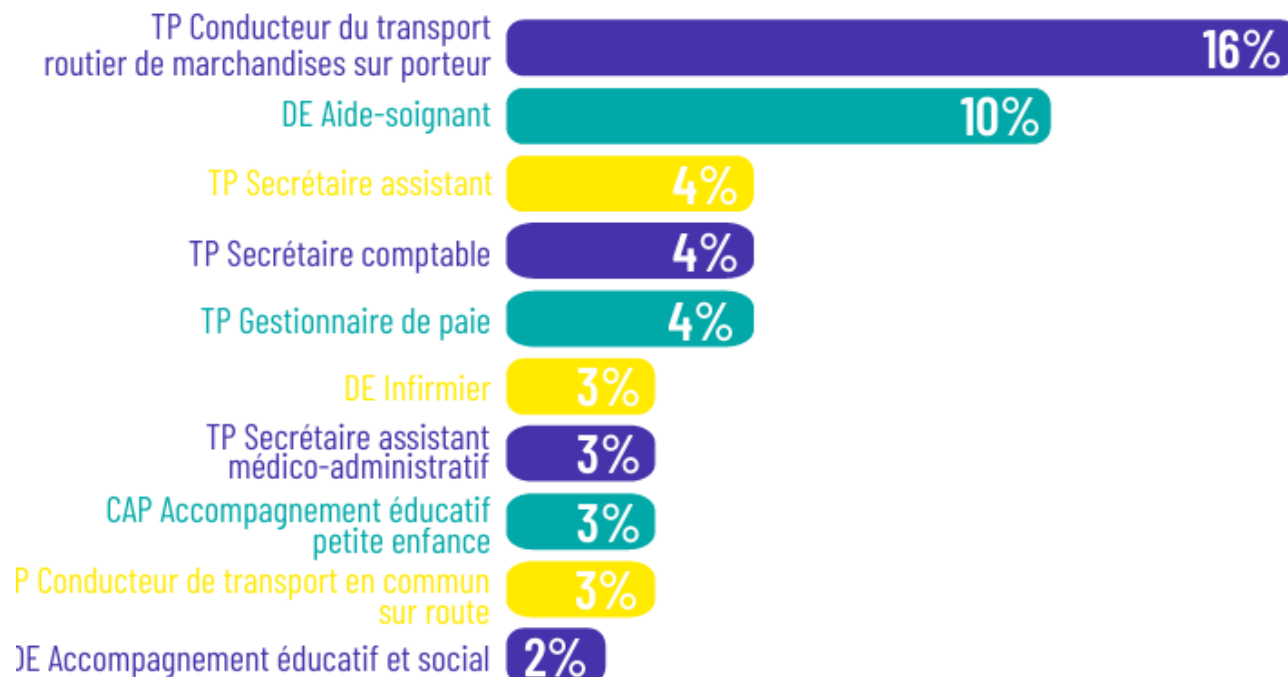


Top 10 des métiers d'origine



Que font-ils ?

Top 10 des certifications visées



Top 10 des métiers visés



Que sont ils devenus ?

Les sortants de formation en 2024 : situation à 6 mois (50% de répondants)

99% ont suivi leur formation jusqu'à la fin.

95% ont réussi leur examen.

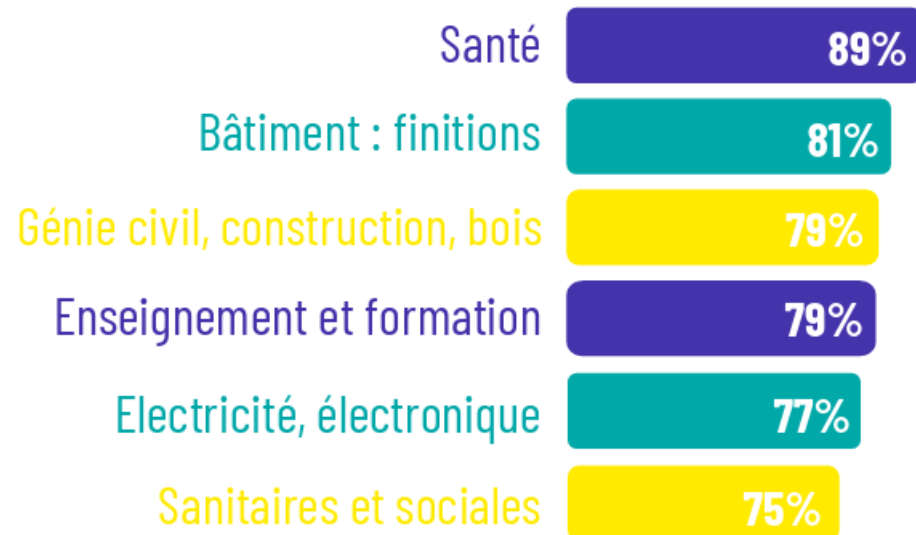
Indicateur de transition

Transition réalisée **63%**

Transition en cours **29%**

Transition abandonnée **8%**

Réalisation de la transition selon le domaine de formation



Réalisation de la transition selon les certifications les plus demandées





LE DISPOSITIF DÉMISSIONNAIRE

Permet de démissionner tout en ouvrant
droit à l'allocation chômage.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ



CDI dans le secteur privé



Activité professionnelle de 5 ans sans interruption



Projet de reconversion avec suivi de formation
OU
Projet de création/reprise d'entreprise



LES ÉTAPES

Vérifiez vos conditions d'éligibilité : 5 ans d'expérience salariée continue



Rencontrez un conseiller CEP pour sécuriser votre projet :
obligatoire avant la démission



Déposez votre dossier auprès de Transitions Pro pour faire valider le caractère réel et sérieux de votre projet



Inscrivez-vous comme demandeur d'emploi dans les 6 mois après la commission



Mettez en œuvre votre projet en tant que demandeur d'emploi indemnisé par France Travail

Caractéristiques des bénéficiaires

Sexe des bénéficiaires



46%



54%

Niveau de formation initiale des bénéficiaires



Niveau 3 et -*

*CAP/BEP



Niveau 4*

*Baccalauréat



Niveau 5*

*BTS/DUT



Niveau 6 et +*

*Licence, Master, Doctorat,...

Âge des bénéficiaires

17% Moins de 30 ans

50% De 30 à 39 ans

25% De 40 à 49 ans

8% 50 ans et +

CSP des bénéficiaires

Employés

47%

Ouvriers

17%

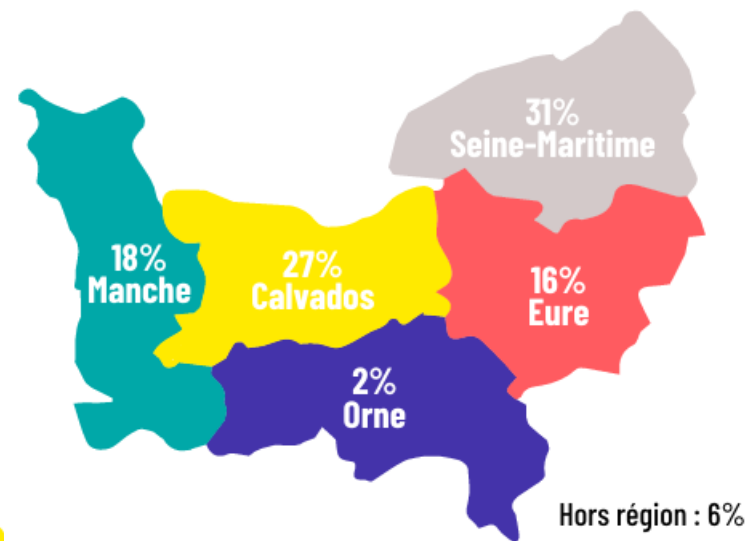
Cadres et professions assimilées

23%

Professions intermédiaires

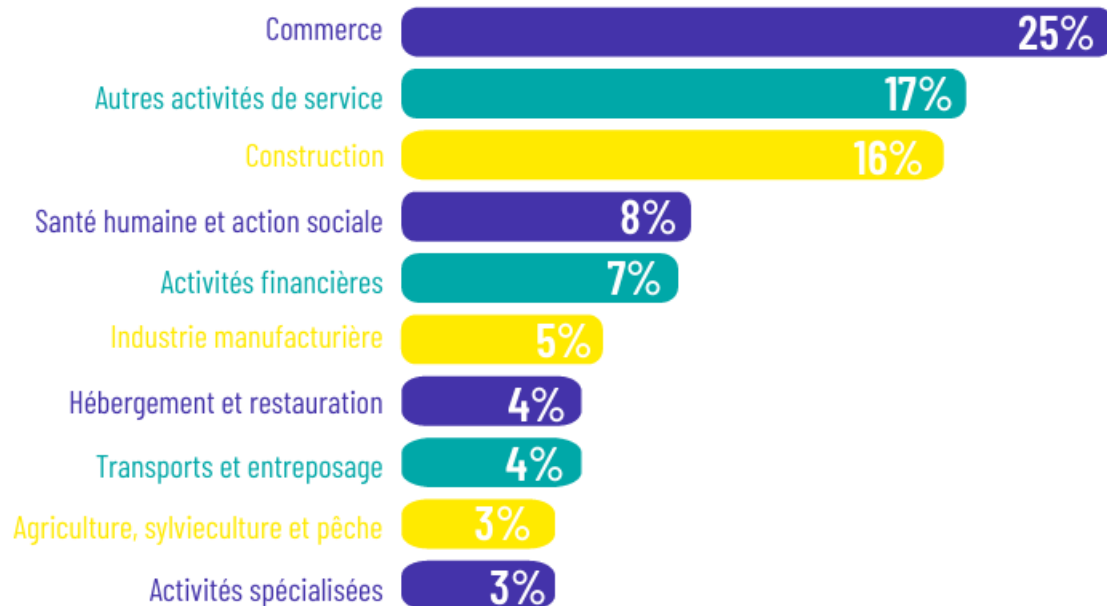
14%

Lieu de résidence des bénéficiaires

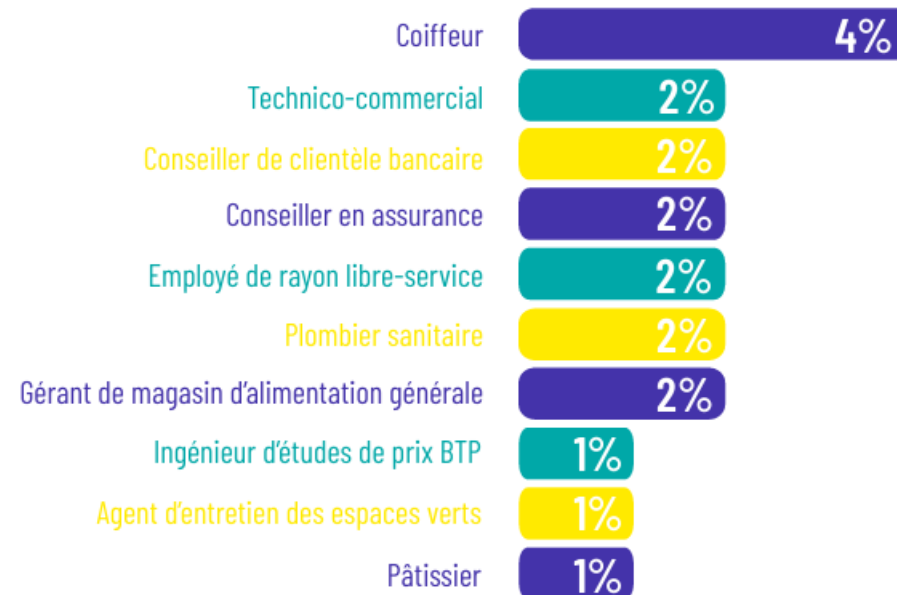


D'où viennent-ils ?

Top 10 des secteurs d'activité d'origine



Top 10 des métiers d'origine



Que font-ils ?

Création ou reprise sans formation

70%

Création ou reprise avec formation

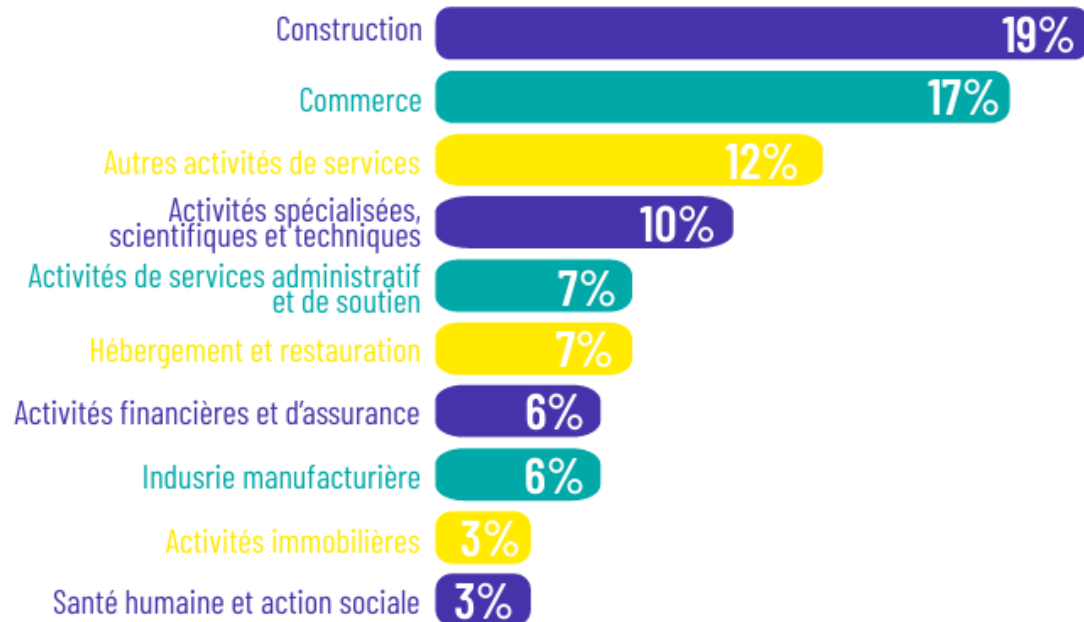
5%

Formation

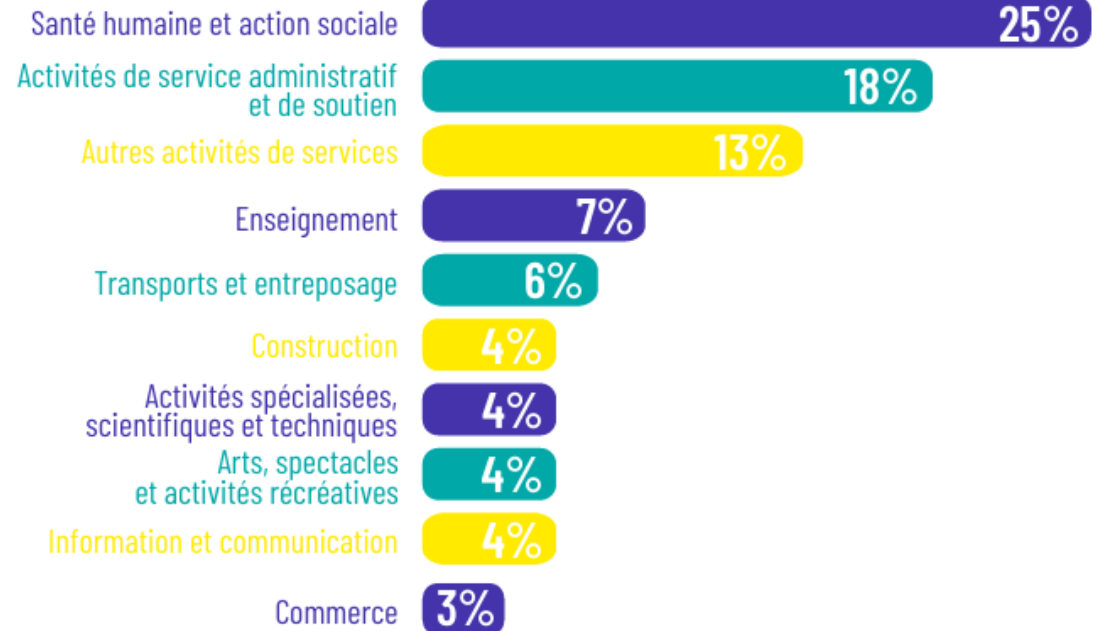
25%

Que font-ils ?

Top 10 des projets de création-reprise



Top 10 des projets de formation





PUR
PTP - FIPU

Pour tout salarié ayant un compte pénibilité
ou en usure professionnelle.

2 DISPOSITIFS

Dans le cadre de la **loi retraite** du 14/04/23 :

2 mesures pour favoriser la reconversion des personnes exposées à des risques professionnels :

PUR

Prévention **U**sure **R**econversion

Salariés titulaires d'un **C2P**
(Compte Professionnel de Prévention)

PTP - FIPU

Fond d'Investissement dans la
Prévention de l'**U**sure professionnelle

Salariés **sans C2P**, mais qui sont
exposés à des facteurs de risques
professionnels

PUR : Prévention Usure Reconversion

➤ Salariés titulaires d'un Compte Professionnel de Prévention (C2P).



ACTIVITÉ
EXERCÉE
EN MILIEU
HYPERBARE



TRAVAIL
EN ÉQUIPE
SUCCESSIVE
ALTERNANTE



TEMPÉRATURES
EXTRÊMES



TRAVAIL
RÉPÉTITIF



TRAVAIL
DE NUIT



BRUIT



Alimentation
du C2P via les
DSN
employeurs



4 points par
année
d'exposition si
exposition à 1
risque

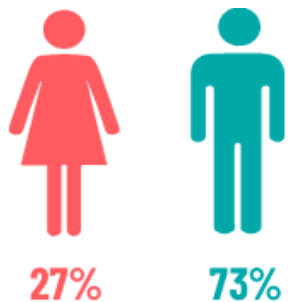


Accompagnement
CEP obligatoire

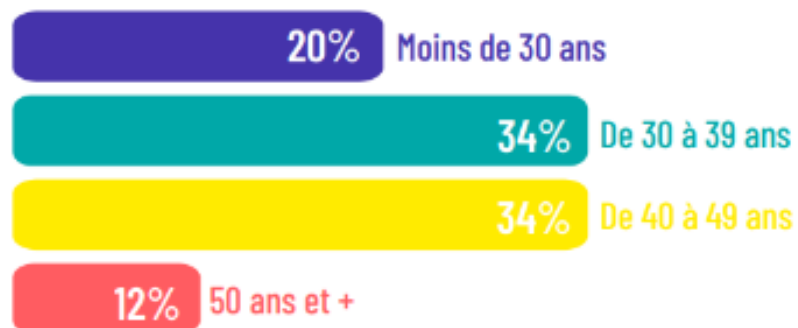
Caractéristiques des bénéficiaires

PUR

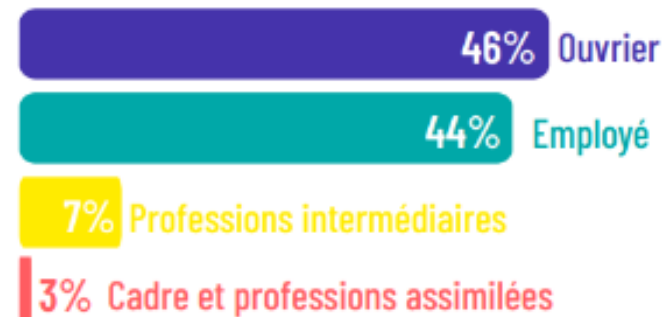
Sexe des bénéficiaires



Âge des bénéficiaires



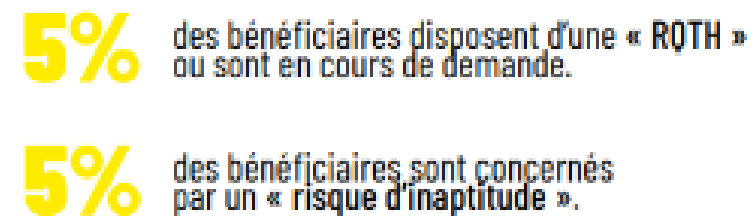
CSP des bénéficiaires



Niveau de formation initiale des bénéficiaires

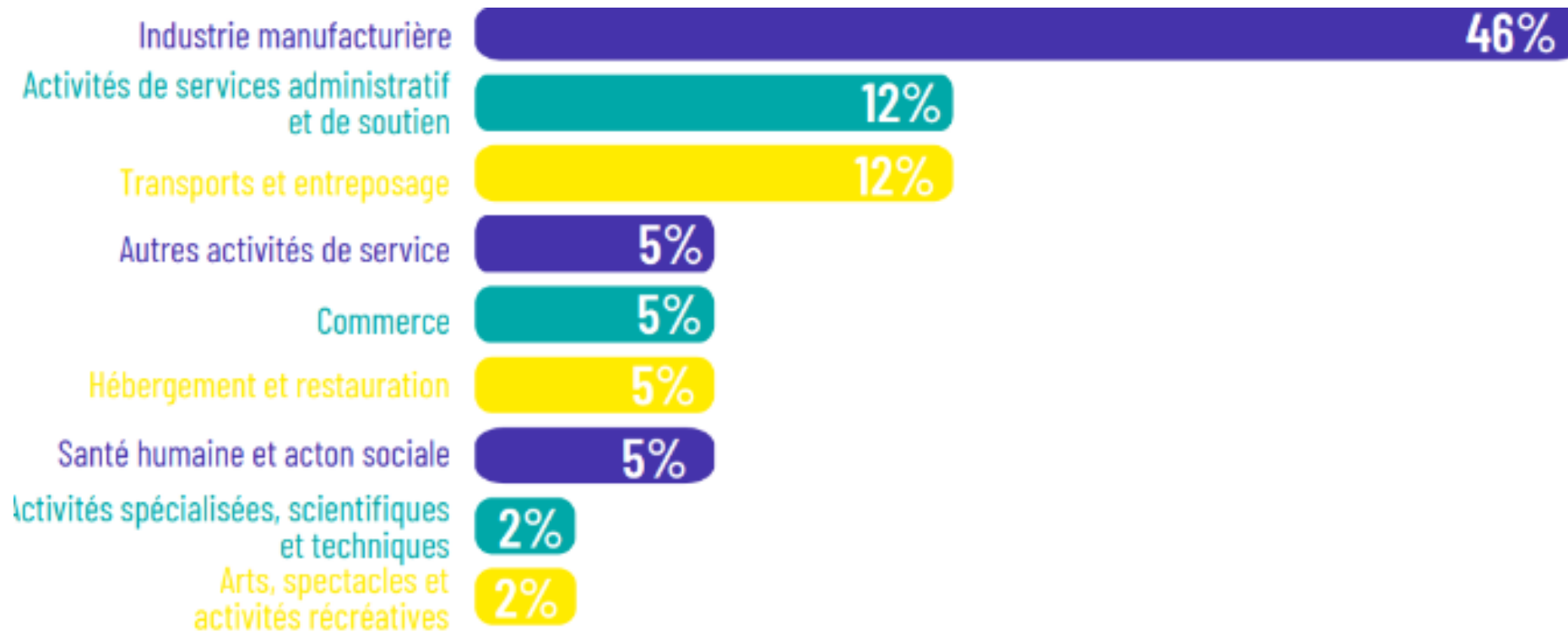


Prévention des bénéficiaires



D'où viennent-ils ?

Top 9 des secteurs d'activité d'origine



Que font-ils ?

Top 3 des certifications visées

22%

TP Conducteur du transport routier de
marchandise sur porteur

12%

TP Gestionnaire de paie

5%

TP Secrétaire comptable

PTP - FIPU : Fonds d'Investissement dans la Prévention de l'Usure professionnelle

➤ Salariés sans C2P exposés à des facteurs de risques ergonomiques



VIBRATIONS
MÉCANIQUES



MANUTENTIONS
MANUELLES
DE CHARGES



POSTURES
PÉNIBLES

Fonds : CNAM



2025

1 700 000 €



2026

2 300 000 €

Démarches du salarié

Accompagnement CEP optionnel

Demande de prise en charge auprès de **Transitions PRO** (métier visé **non exposé**)

Démarches Transitions PRO

Détection des demandes en amont

Information du salarié sur le PTP FIPU

Vérification de l'éligibilité au FIPU
(ancienneté / absence de points C2P)

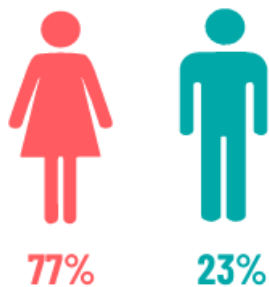
Démarches auprès de l'employeur

Information sur le dispositif FIPU et **cofinancement employeur** obligatoire à minima de 5% du coût pédagogique

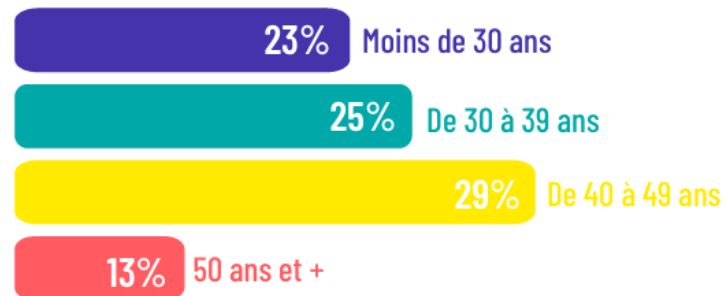
Caractéristiques des bénéficiaires

FIPU

Sexe des bénéficiaires



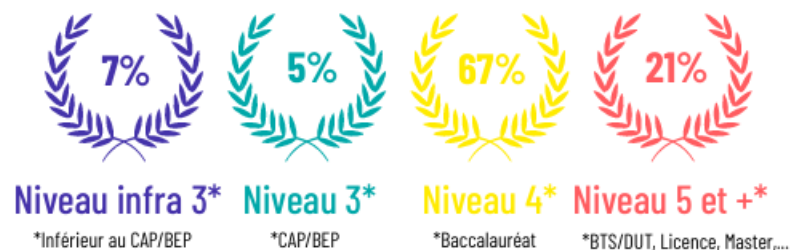
Âge des bénéficiaires



CSP des bénéficiaires



Niveau de formation initiale des bénéficiaires

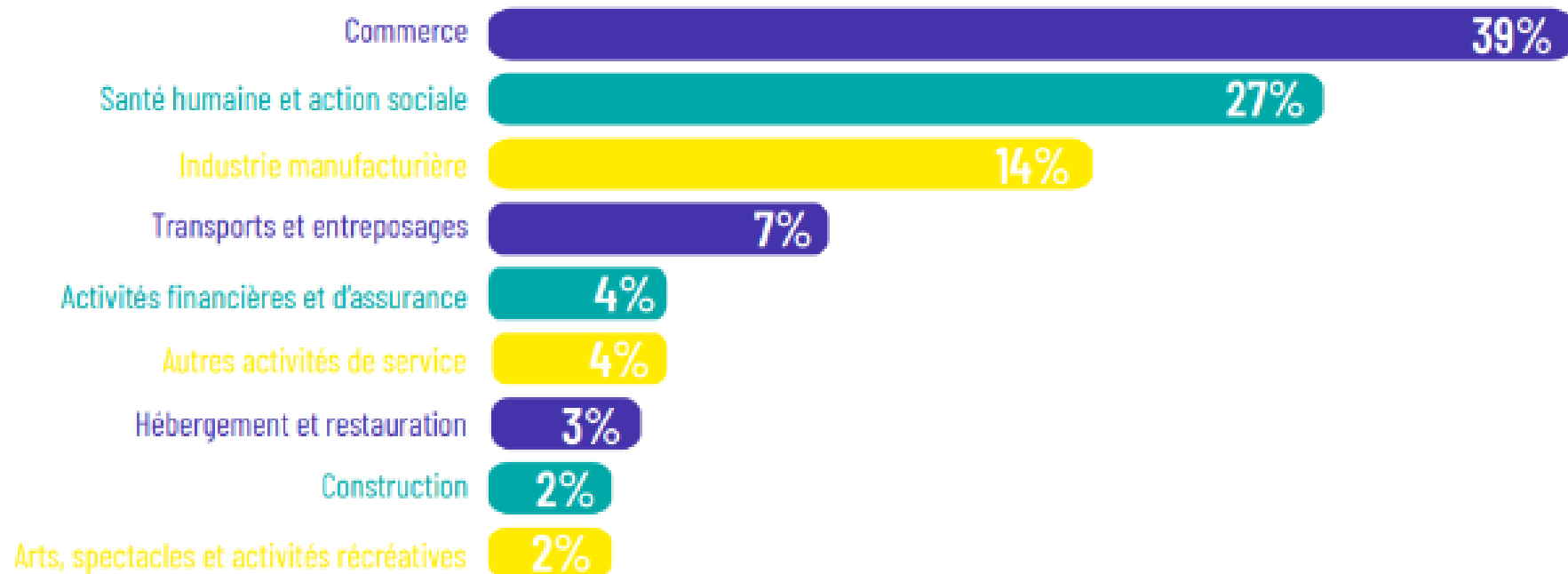


Prévention des bénéficiaires

- 20%** des bénéficiaires disposent d'une « RQTH » ou sont en cours de demande.
- 20%** des bénéficiaires sont concernés par un « risque d'inaptitude ».

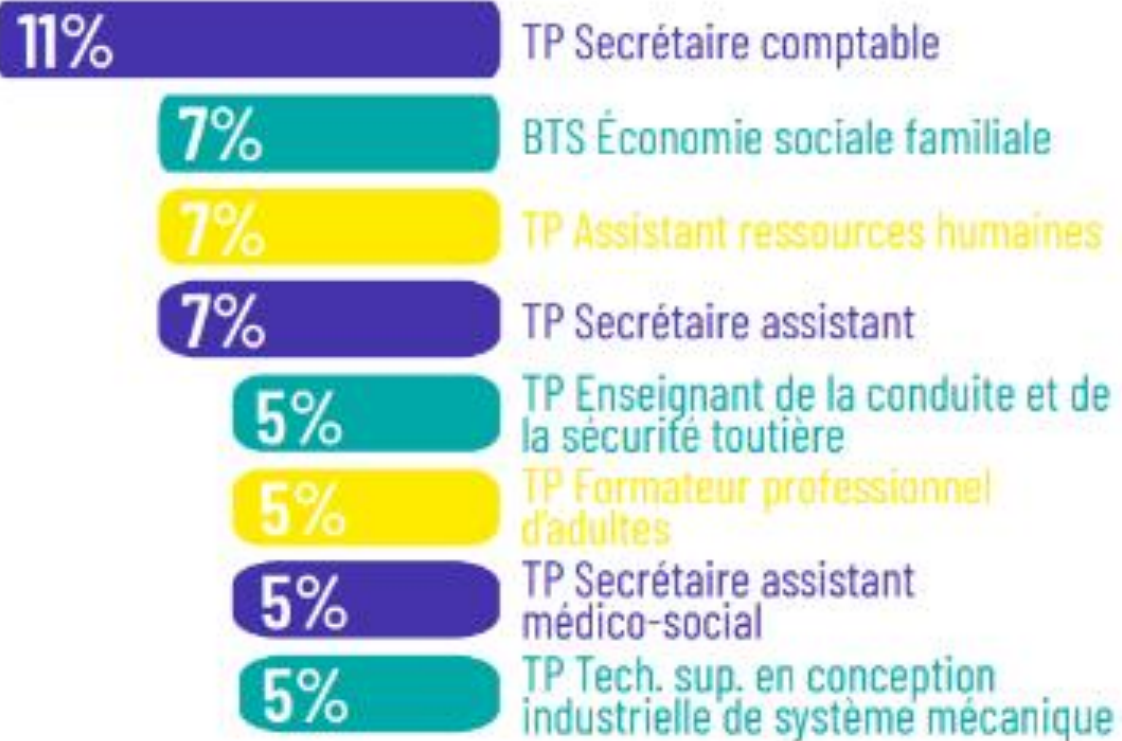
D'où viennent-ils ?

Top 9 des secteurs d'activité d'origine



Que font-ils ?

Top 8 des certifications visées



Satisfaction des bénéficiaires

98% seraient prêts à recommencer leur démarche de formation.

99% conseilleraient à des proches de se lancer dans la même démarche.

95% affirment que leur formation a été utile dans leur parcours professionnel.

89% affirment avoir réussi leur transition professionnelle.



Témoignage

Magali GUESNON

De la restauration à la santé

DE AIDE-SOIGNANTE 2024-2025



Les Trophées de la Reconversion reviennent en Normandie ! [ICI](#)



**QUESTIONS
RÉPONSES**